

DÉVERSEMENTS ILLÉGAUX D'EAUX USÉES DANS LE LAC TROIS-SAUMONS

Tout récemment, nous avons été avisés par une personne résidant du lac Trois-Saumons de la présence d'eaux usées en quantité importante dans le lac, avec matières fécales flottant aux abords de la rive.

De tels déversements illégaux constituent une grave atteinte à la qualité environnementale du lac et surtout peuvent provoquer de sérieux problèmes de santé publique pour les populations de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Aubert qui bénéficient de l'approvisionnement en eau potable provenant du lac Trois-Saumons.

Vos dirigeants municipaux dénoncent cette situation qu'ils estiment inconcevable et aberrante en 2022. Des experts en inspection d'installations septiques ont été mandatés par la Municipalité pour identifier la provenance de tels déversements d'eaux usées. Plusieurs installations septiques ont été examinées jusqu'à maintenant. Nos recherches se poursuivront jusqu'au début de la période hivernale.

Soyez assurés que le ou les contrevenants seront soumis à une amende et poursuivis en justice.

Nous invitons toute personne détenant des informations à ce sujet à ne pas hésiter à nous les faire connaître. Nous nous engageons à préserver la confidentialité de l'identité des personnes qui nous apporteront leur aide pour que nous puissions procéder rapidement à l'identification du ou des auteurs de tels déversements.

GILLES PICHÉ, directeur général

LOISIRS – CULTURE – TOURISME Suivez-nous sur la page Facebook *Loisirs Saint-Aubert*



**Les journées
de la culture**



Pour la première fois cette année, Saint-Aubert s'est inscrit aux Journées de la culture qui se tiennent depuis 1997, le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants, tel que décrété par l'Assemblée nationale. Les activités sont gratuites et ouvertes à tous pour favoriser un plus grand accès de la population aux arts et à la culture. Cette année, la thématique est **Haut et fort!**, qui prend la forme d'un cri de ralliement.

Voici les activités que nous vous offrons, tout à fait gratuitement, en collaboration avec la MRC de L'Islet :

Vendredi 30 septembre	19 h	André Michaud – conférencier et auteur Public visé : adultes Endroit : salle communautaire
Samedi 1 ^{er} octobre	10 h	Conte du Castelet Public visé : jeune public Endroit : bibliothèque Charles-E.-Harpe

	10 h 30	Musique des Andes – animation et atelier Public visé : pour tous Endroit : Centre des loisirs
	13 h	Annie Duval, artiste – démonstration et atelier Public visé : pour tous Endroit : salle communautaire
	20 h	Alfred Gagnon - conteur Public visé : adultes Endroit : chapelle Saint-Jean-Baptiste, 298, chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons
Dimanche 2 octobre	10 h 30	Fabula et Béragère Public visé : jeune public Endroit : salle communautaire
	13 h	André Michaud – conférencier et auteur Public visé : adultes Endroit : salle communautaire
	13 h 30	Bird2 – graffiti Public visé : jeunes de 12 à 17 ans Endroit : Centre des loisirs

<https://www.journeesdelaculture.qc.ca/circuits/les-journees-en-premiere-a-saint-aubert>

Camps de jour de l'été – subvention municipale

Si votre (ou vos enfants) a fréquenté l'un des trois camps suivant cet été, vous avez droit à un remboursement équivalent à 1/3 du montant total de l'inscription aux camps suivants : **Domaine de Gaspé à Saint-Jean-Port-Joli, Camp Odyssée Trois-Saumons et Camp de jour de L'Islet.**

Faites-nous parvenir **d'ici la fin septembre** vos coordonnées, le nom de votre (ou de vos) enfant et une preuve de paiement pour chaque inscription.

Halloween

Nous vous préparons tout un programme pour le 31 octobre, en soirée. Pour l'instant, que les monstres et autres créatures effrayantes se manifestent pour nous aider à en faire une fête mémorable en écrivant à loisirs@saint-aubert.net ou sur notre page Facebook *Loisirs Saint-Aubert*.

Marché de Noël

Les artistes et artisans qui aimeraient exposer et vendre leurs œuvres lors de notre Marché de Noël (peuvent communiquer avec nous : loisirs@saint-aubert.net ou page Facebook *Loisirs Saint-Aubert*).

Bibliothèque

Ça y est, notre responsable de longue date, Jocelyne Gamache, a passé le flambeau à Nicole Fortin. Celle-ci poursuivra le travail dans le même esprit, tout en y apportant sa couleur, évidemment. Puisque quelques autres bénévoles se sont également retirées récemment, nous aimerions recruter des volontaires afin de continuer d'offrir aux abonnés un service de qualité.

Sachez que le bénévolat à la bibliothèque ne consiste pas uniquement à assurer le service au comptoir. Plusieurs autres tâches à effectuer correspondent peut-être à vos intérêts. Joignez Nicole Fortin au 418 598-3623, poste 9 (laissez un message le cas échéant) ou encore, laissez-nous un mot sur bibliotheque@saint-aubert.net . Vous pouvez aussi manifester votre intérêt lors d'une visite à la bibliothèque.

Après plus de deux ans d'interruption, nous renouons avec notre activité **L'Heure du conte**. Celle-ci se déroulera dans le cadre des Journées de la culture, précisément le **samedi 1^{er} octobre prochain à 10 h**, à la bibliothèque.

Nous offrirons aux jeunes enfants le conte *La licorne qui n'aimait pas sa corne* présenté en mode *kamishibai*, un théâtre d'images de tradition japonaise. Bienvenue aux bouts de chou et à leurs parents.

Notre horaire régulier : les mardi et jeudi 18 h 30 à 20 h, le mercredi 13 h à 15 h.

Rachel Grou

SERVICE DE L'URBANISME

Demandes de permis

En raison de la présente vacance à la direction de l'urbanisme, nous éprouvons actuellement un retard dans le traitement des demandes de permis. Nous espérons que cette situation se règlera rapidement afin de vous donner le meilleur service possible.

Vous êtes priés de remplir vos demandes en ligne sur notre site internet au moyen du formulaire prévu à cette fin <http://saint-aubert.net/indexFr.asp?numero=78> et de nous l'envoyer ensuite par courriel à reception@saint-aubert.net. Vous pouvez aussi nous le faire parvenir par la Poste ou venir le porter au bureau municipal. La Municipalité dispose d'un délai de 30 jours pour traiter votre demande.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Végétalisation des bandes riveraines au lac Trois-Saumons

Cent (100) propriétaires autour du lac ont bénéficié jusqu'à maintenant de notre programme d'aide pour la végétalisation de leur bande riveraine, en collaboration avec l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud, dont 60 cet été. Le programme sera prolongé en 2023. Si vous êtes propriétaire d'un terrain autour du lac, nous vous invitons à vous prévaloir de ce programme sans plus attendre, car dès 2026, il sera totalement interdit de tondre une bande de 10 m de largeur à partir de la rive.

La réglementation provinciale en ce sens remonte à 1987 avec comme objectif de contrer la dégradation des cours d'eau alors que l'on avait constaté qu'une artificialisation outrancière menaçait les écosystèmes reliés à l'eau. Les responsabilités environnementales des riverains proviennent principalement de cette réglementation. Le ministère de l'Environnement et les Municipalités sont responsables de son application.

N'hésitez pas à communiquer avec votre administration municipale pour vous renseigner et en discuter.

FAMILLES - AÎNÉS

Service de garde communautaire



Avec la collaboration du CPE Les Coquins, qui offre actuellement des services à Saint-Jean-Port-Joli et à L'Islet, nous espérons obtenir d'ici quelques mois une douzaine de places en service de garde communautaire que nous installerons dans certains locaux de l'ancienne Caisse Desjardins.

Nous faisons les démarches nécessaires pour obtenir une subvention qui nous permettra de réaliser les travaux nécessaires à l'aménagement des lieux et à l'achat du mobilier approprié.

D'ici là, si ce n'est déjà fait, inscrivez votre enfant, né, à naître ou à être adopté (jusqu'à 9 mois avant sa naissance ou son arrivée dans la famille). Plus il y aura de parents inscrits, plus la municipalité a de chances d'obtenir un service de garde. Le ministère de la Famille pourra ainsi constater qu'il y a un besoin réel dans notre communauté.

Comité Familles-Aînés

Un comité Familles-Aînés a été formé au cours des dernières semaines. Il aura entre autres pour mandat de mettre à jour la Politique Familles-Aînés de la Municipalité, incluant *Municipalité Amie des Aînés* (MADA). Vous serez sûrement sollicités pour répondre à un ou des sondages en lien avec les enjeux touchant les familles et les aînés dans les prochains mois. D'ici là, sachez que vos idées et vos suggestions sont toujours les bienvenues.

Les membres du comité sont :

Line St-Pierre, présidente et citoyenne

Lucie Turcotte, conseillère municipale

Florence Gauthier, agente administrative à la Municipalité

Valérie Dion, agente de développement Loisirs-Culture-Tourisme à la Municipalité

Raymond Picard, président de la CDC

Mikaël St-Pierre, conseiller municipal

Formations Aînés branchés

Nous vous avons fait part, dans le dernier bulletin municipal, du projet *Aînés branchés* qui se réalisera dès cet automne, avec la collaboration du Club du 3^e Âge de Saint-Aubert et l'Association de défense des droits des retraités (AQDR) de la région. Nous avons à ce jour 18 inscriptions.

Comme l'AQDR doit défendre des enjeux politiques à l'approche des élections provinciales du 3 octobre prochain, la rencontre d'information pour les personnes inscrites se tiendra après cette date. Chaque personne inscrite sera jointe personnellement.

Les formations se donneront au Centre des loisirs. La Municipalité a récemment étendu son réseau internet pour qu'il desserve cet endroit, ce qui sera bénéfique du même coup pour toutes les personnes qui fréquentent le Centre. Déjà un bel ajout aux services offerts à nos citoyens!

TRANSPORT COLLECTIF



VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉPLACER
DANS LA RÉGION?



Accès L'Islet vous permet de vous déplacer dans toute la MRC et les régions avoisinantes (La Pocatière et Montmagny).

Les minibus circulent du lundi au vendredi à horaire fixe. Même les personnes à mobilité réduite ou vivant avec des limitations peuvent en profiter. Pour elles, il y a le transport de type porte-à-porte. Le chauffeur les assiste à l'embarquement et au débarquement.

Le Taxibus, pour sa part, accueille à bord les gens qui veulent se déplacer d'un arrêt à un autre sur le territoire de la MRC.

Réservez votre transport au moins 24 h à l'avance. Pour vous renseigner davantage, composez le 1 844 598-8950 ou visitez le site internet www.acceslislet.com.

LOGEMENTS LOCATIFS

Une pénurie de logements locatifs sévit dans plusieurs régions du Québec. Une étude réalisée pour le compte de la MRC de L'Islet en 2020 montre entre autres la décroissance du nombre d'unités de multilogements et le fait qu'il ne se crée pas de nouvelles unités à cause de la difficulté pour d'éventuels promoteurs d'atteindre la rentabilité sur leur investissement. Le manque de disponibilité de terrains dans les périmètres urbains est aussi pointé du doigt.

Ainsi, la MRC vient-elle de déposer son *Plan de développement du logement locatif* et invite les municipalités à prendre certaines initiatives dans le but d'améliorer l'offre de logements locatifs de qualité à des coûts raisonnables, d'autant plus que le budget provincial en cours réserve d'importantes sommes pour la construction de logements locatifs.

La Municipalité de Saint-Aubert envisage la mise sur pied d'un comité de travail pour voir s'il serait possible de démarrer chez nous une coopérative d'habitation et d'avoir recours pour son financement au programme d'aide financière *AccèsLogis* de la Société d'habitation du Québec.

La première étape est de créer un conseil d'administration provisoire et nous faisons ici appel à votre intérêt à travailler sur ce projet. **Vous aimeriez faire partie d'un tel projet?** Communiquez avec nous rapidement pour que nous puissions commencer nos démarches dont la première sera de sonder notre population concernant ses besoins.

Florence Gauthier, agente administrative
418 598-3368, poste 205

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Formation de nos pompiers

La Municipalité souhaite vous informer qu'une formation a été offerte à nos pompiers en sauvetage nautique ces derniers jours.

De plus, le conseil municipal fera l'achat d'une embarcation de sauvetage, mais d'ici là, une entente a été prise avec un citoyen riverain possédant une embarcation pouvant être utilisée au besoin.

Achat d'un défibrillateur cardiaque pour le secteur du lac Trois-Saumons

Nous venons de commander un défibrillateur pour le secteur du lac Trois-Saumons; il devrait nous être livré en décembre prochain. Pendant la saison froide, il sera installé au refuge du chalet de ski de randonnée, et pendant la belle saison, il sera installé à la station de lavage des embarcations.

Cet appareil peut sauver une vie en attendant les secours. Son utilisation est relativement facile en quelques étapes indiquées clairement au moyen d'un gabarit fourni avec l'appareil, que l'on place sur la poitrine du patient.

À noter qu'un défibrillateur continue d'être disponible en tout temps dans le camion d'incendie.

RAPPEL – ALERTES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que notre système d'alertes municipales est en fonction depuis plusieurs mois. Nous avons recueilli l'abonnement de 243 citoyens et citoyennes de Saint-Aubert. Idéalement, tous les citoyens devraient être abonnés à ce service tout à fait gratuit, pour être alerté de tout danger imminent ou de tout enjeu touchant les services et la libre circulation des personnes et des biens. Pensons par exemple à un bris sur le système d'aqueduc, à une entrave sur une route, à un accident ou une conflagration empêchant la circulation sur une voie.

Vous n'avez pas besoin d'un ordinateur ni d'internet pour profiter de ce service municipal. Appelez-nous si personne dans vos proches ne peut vous inscrire. Nous prendrons vos nom, votre adresse et votre numéro de téléphone pour pouvoir vous appeler en cas d'urgence ou d'avis de haute importance.

Notez que jamais ce système ne sera utilisé pour un sondage ou une sollicitation quelconque.

HYGIÈNE DU MILIEU – COMPOSTAGE - RECYCLAGE



SONDAGE SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

(Ce sondage ne prendra que quelques secondes de votre temps)

Pour des considérations économiques et environnementales, la Municipalité souhaite encourager le compostage domestique pour réduire la quantité de matières acheminées à l'enfouissement. D'autant plus que,

- ✓ d'ici 2025, le gouvernement obligera toutes les municipalités à valoriser 100 % des matières organiques (compostables);
- ✓ à compter de 2023, si un minimum de 70 % des foyers ne gère pas ces matières par compostage (à la maison et par une collecte en bac brun), la Municipalité n'aura plus accès à des montants versés par le ministère de l'Environnement, en fonction de sa performance à l'enfouissement, et
- ✓ à compter de 2025, le coût à la tonne pour l'enfouissement des matières résiduelles augmentera significativement.

Pour ces raisons, la Municipalité entend bénéficier d'un programme de financement de Recyc-Québec pour acquérir des composteurs domestiques et des petits bacs de cuisine. L'un des critères du programme est d'indiquer combien de foyers pratiquent le compostage actuellement dans la municipalité. Notez que si vous compostez déjà, cela n'exclut en rien que vous puissiez avoir droit à un composteur à rabais ou même gratuit.

Votre adresse (obligatoire) : _____

Nom (facultatif) : _____

Courriel (facultatif) : _____

QUESTION 1 : EST-CE QUE VOUS PRATIQUEZ LE COMPOSTAGE À LA MAISON?

Oui _____

Non _____ (si vous cochez « non », passez à la question 4)

Commentaire : _____

QUESTION 2 : COMPOSTEZ-VOUS ...

✓ Les résidus de préparation de repas ? _____

✓ Les restes de repas ? _____

✓ Les résidus verts (gazon, potager) ? _____

Commentaire : _____

QUESTION 3 : EST-CE QUE VOUS PRATIQUEZ LE COMPOSTAGE PENDANT L'HIVER?

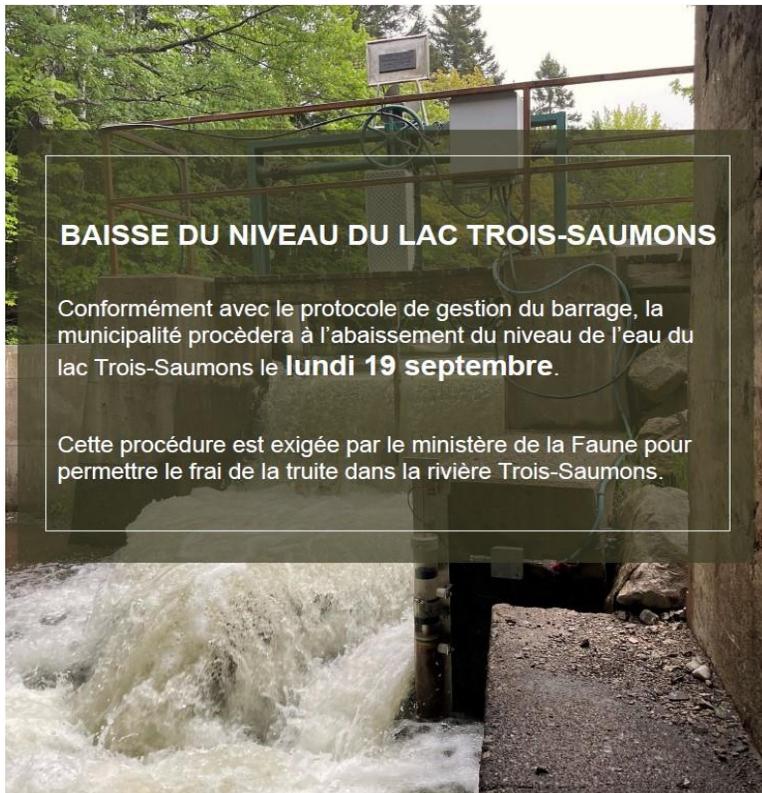
Oui _____

Non _____

QUESTION 4 : COMBIEN DE PERSONNES HABITENT À CETTE ADRESSE? _____



TRAVAUX PUBLICS



Fin du service de lavage des embarcations

La fin de semaine des 30 septembre et 1^{er} et 2 octobre sera la dernière pour la saison où nous offrirons le service de lavage des embarcations au lac Trois-Saumons.

Rampe de mise à l'eau

La rampe de mise à l'eau demeurera accessible avec des jetons pour pouvoir sortir vos embarcations de l'eau.

COMMISSION DE TOPONYMIE

La Commission de toponymie, lors de sa réunion tenue le 7 septembre 2022 a désofficialisé le nom **chemin des Érables** parce que la voie qu'il désignait dans notre municipalité est maintenant connue sous celui de **chemin St-Amant**, qui est déjà officiel.

Cette décision a été prise après que la Commission eut constaté que nous avons un chemin des Érables en plus d'une rue des Érables. La confusion que pouvait entraîner cette situation n'était pas souhaitable, notamment pour des raisons de sécurité.

DIVERS

Dépôt pour cartouches d'encre d'imprimantes et appareils de téléphonie cellulaire

Une boîte Mira est à votre disposition au Centre des loisirs pour vos cartouches vides d'encre d'imprimantes et vos appareils de téléphonie cellulaire.

Attention!

Seuls ces deux types d'objets sont acceptés à cet endroit. Pour vos autres appareils électroniques, emportez-les au garage municipal. Laissez-les près de la porte et nos employés s'en occuperont.



Un nouveau site internet bientôt !

Les travaux de refonte de notre site internet vont bon train. Nous y travaillons depuis plusieurs mois en collaboration avec la firme ADN Communication, la même qui nous assure le service d'alertes municipales.

Nous lançons ici un appel aux **propriétaires de locaux commerciaux à vendre ou à louer** pour pouvoir annoncer vos offres sur notre site internet, que ces locaux soient libres ou non en ce moment. Ce sera sûrement un service très apprécié pour qui voudrait installer un commerce de biens ou de services à Saint-Aubert.

Communiquez s.v.p. avec nous : f.gauthier@saint-aubert.net ou 418 598-3368, poste 205.

UNE BONNE SANTÉ MENTALE : LA MAINTENIR OU LA RETROUVER



L'Ancre est un organisme communautaire à l'écoute des besoins de l'entourage des personnes vivant un trouble de santé mentale.

N'hésitez pas à y avoir recours.

Site internet : www.lancre.org
(et voir page Facebook @lancredoutienentourage)

227, avenue Collin, Montmagny (Québec) G5V 2S7
418 248-0068

MOT DE LA FIN

Nous souhaitons un bon retour à M^{me} Linda Dubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe. M^{me} Dubé reprend ses fonctions, de façon graduelle pour quelques semaines, après un long congé de maladie.

Vous pouvez la rejoindre au numéro 418 598-3368, poste 203 et linda.dube@saint-aubert.net.

